

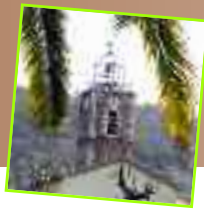
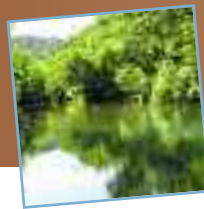
Pégo-Mag'

Bulletin d'Information Municipal n°19 - Juin 2013

RÉFORME RYTHMES SCOLAIRES

PROGRAMME DE L'ÉTÉ

BUDGET 2013



Sommaire

SOMMAIRE

INFOS VILLAGE P. 3 - 12

VIE ASSOCIATIVE P. 13 - 15

PROCHAINS RENDEZ-VOUS P. 16 - 18

TRAVAUX P. 19 - 20

RETROSPECTIVE P. 21 - 22

JEUNESSE P. 23 - 26

ENVIRONNEMENT P. 23



Directeur de publication : Gilbert PIBOU

Conception - Réalisation:

Mairie de Pégomas, Service Communication,
Murielle THOLOZAN - Julia GALINDO

205, avenue Lucien Funel - 06 580 PEGOMAS

04 93 42 22 22 - www.villedepegomas.fr

e-mail : culture.pegomas@wanadoo.fr

Tirage à 4 000 exemplaires

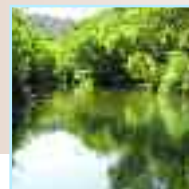
Crédit Photos:

Mairie de Pégomas, Service Culturel, Police Municipale,
Service Sécurité, Centre de Loisirs, Louis PELLEGRINI,
Paulette EXTIER, Liliane GIULIANO

Imprimé par Sud Graphic Imprimerie - 04 93 70 95 15

Distribué par A.District - 04 93 42 82 28





EDITORIAL



Chères Pégomassoises,
Chers Pégomassois,

Malgré la crise, nous continuons à nous mobiliser pour améliorer notre commune. Je reste disponible pour vous rencontrer et vous écouter pour satisfaire autant que possible les besoins de chacun.

Les travaux d'aménagement du jardin d'enfants à Cabrol vont commencer ; l'installation de la vidéo-protection est en cours et nous allons prochainement commencer notre campagne de goudronnage, l'agrandissement du parking du stade, et la construction de la nouvelle mairie.

Nous allons rentrer dans une nouvelle intercommunalité élargie à 23 communes où la solidarité doit primer pour mutualiser nos besoins et nos compétences : transport, gestion des déchets, gestion des cours d'eau...

Malgré un printemps pluvieux et froid qui génère de nouvelles difficultés pour le commerce et l'agriculture, nous devons garder confiance et ne pas céder à la fatalité.

Tous ensemble, relevons le défi de faire de notre commune un lieu de vie agréable, convivial et solidaire.



Le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. PIBOU'.

Gilbert PIBOU



Infos Village

INFOS VILLAGE

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Tyméo LEISELLO - 21/10/12	Emmy QUIAIOS - 27/12/12
Eléa BAYLE - 24/10/12	Enzo TIBIER - 31/12/12
Clarisse GRONDIN - 27/10/12	Paul CARLOT - 05/01/13
Sacha DUTRIEZ - 02/11/12	Lucas BERGERO - 18/01/13
Erwan YBERT - 17/11/12	Marie CARBONNIER - 01/03/13
Cloé ALTAZIN - 22/11/12	Mattéo SIMONINI - 02/03/13
Mathéo CHANUT - 27/11/12	Maëly MEY - 06/03/13
Louise BERNARDI - 08/12/12	Jade LOUCHET D'ASTA - 11/03/13
Line HANACHI - 11/12/12	Victoria BRUNY - 13/04/13
Liam DUBORDEAUX - 18/12/12	
Clément DURANDO - 24/12/12	
Maxence PIERRE - 25/12/12	

DÉCÈS

HOMMAGE À FLORIAN ET À ALICIA

Le 2 mars dernier, Florian ESTIVALS s'en allait emporté par un terrible accident de la route plongeant sa famille et ses amis dans une immense douleur. Il avait 17 ans.

Il habitait avec sa maman à Pégomas au quartier de Cabrol et travaillait avec son papa au garage familial à Mandelieu. Il aimait la mécanique mais il aimait aussi et surtout la musique où il s'épanouissait en tant que DJ. Il aimait la vie tout simplement, comme on l'aime à cet âge où tous les rêves et les espoirs sont permis mais qu'un destin aveugle et cruel ne lui aura pas laissé le temps de concrétiser.

Le 7 avril 2013, un autre drame provoquait à nouveau une grande émotion. Une petite fille, Alicia VITALI était soudainement enlevée à l'affection des siens.

Cette fillette, âgée de 11 ans, était en classe de 6^{ème} au collège des Mimosas à Mandelieu où sa disparition a été ressentie avec une infinie tristesse.



MARIAGES

Christelle AMBOURG & Nicolas LELI
le 22/12/12

Claire METZL & Laurent VIAL
le 16/03/13

Naïma AZIZI & Mohamed ABBUQ
le 23/03/13

Alessandra GOMES MANIETTE & Nicolas VATIN
le 13/04/13

Laetitia BRETIN & Anthony TRISCORNIA
le 27/04/13

Sonia BRIKI & Pascal MOÏA
le 11/05/13

Face à de telles tragédies les mots, c'est certain, perdent toute consistance. Cependant, Gilbert PIBOU, Maire de Pégomas, le Conseil Municipal et l'ensemble du personnel communal tiennent à exprimer leur grande tristesse et leur profonde sympathie à Christine et Jean-Christophe, les parents de Florian, à sa petite soeur Clara, à René MEZZACQUI, son papy avec une pensée particulière pour Henriette, sa mamie disparue l'an dernier et à ses grands parents ESTIVALS de Mandelieu.

Et à Véronique et Jean-Marc, les parents d'Alicia, aux familles PECHENET et VITALI, ils adressent à tous leurs condoléances les plus émues.

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

RETRAIT DES DOSSIERS : POLICE MUNICIPALE DE PÉGOMAS.

LES DEMANDES : traitées dans les mairies équipées pour le passeport biométrique, à savoir : Cannes, Le Cannet, Mandelieu (sans rendez-vous), Grasse et Mougins (sur rendez-vous).



PREMIÈRE FLEUR POUR PÉGOMAS

Il aura fallu attendre la cinquième année de participation au concours régional des Villes et Villages Fleuris pour pouvoir prétendre à la "fleur".

Après avoir obtenu les deuxième et premier prix de participation, Pégomas reçoit en 2012 sa première fleur !

Le travail d'embellissement du village, les actions menées en faveur de l'environnement, l'amélioration du cadre de vie ainsi que le travail effectué par l'équipe des jardiniers municipaux ont été récompensés par le jury du Conseil National des Villes et Villages Fleuris le 11 mars 2013.



En charge du dossier depuis 2008, Pierre LATIL et Brigitte VALERI, conseillers municipaux ont dignement représenté la ville de Pégomas à l'Hôtel de Région à Marseille lors de la remise des distinctions.



Rejoignez "Ville de Pégomas" sur sa page Facebook et retrouvez y toute l'actualité du village et des services municipaux.

INCINÉRATION DES VÉGÉTAUX

Le brûlage des végétaux est autorisé, sous certaines conditions, de 10 heures à 15 heures 30 jusqu'au 30 juin. Pour plus de renseignements, contactez le service sécurité au 06 26 94 46 85.

LES 100 BOUGIES DE MME CROPPI

Ce fut un bel anniversaire ce samedi 2 mars au restaurant de l'Ecluse. Madame Yvonne CROPPI, née le 2 mars 1913 à Crillon dans l'Oise, fêtait, ce soir là ses 100 ans.

En 1977, Monsieur et Madame CROPPI découvrent Pégomas et décident de s'y installer au quartier des Terres Blanches dans un premier temps, puis aux Fermes de Pégomas en 1989.

De sa villa, dont elle se dit toujours absolument enchantée, à son jardin qu'elle évoque avec passion en jardinière éclairée, elle a fait de Pégomas son lieu de prédilection.

Ce soir là toute sa famille et ses amis étaient réunis. Cette maman et grand-maman, entourée de son fils et de sa fille, de leurs conjoints, de ses sept petits-enfants et de ses deux



arrière-petits-enfants, a pu mesurer combien la joie et l'émotion étaient au rendez-vous.

Accompagné par son épouse et par Madame Nicole FERRERO, adjointe aux affaires sociales, Monsieur Gilbert PIBOU, Maire de Pégomas, est venu honorer de sa présence ce moment festif.

Dans un petit discours empreint de beaucoup de chaleur et de sympathie, il a souhaité la persistance de son excellente santé ainsi que de nombreux anniversaires à cette charmante dame qui était, ce soir là, l'héroïne de la fête et qui est, à présent, la doyenne de Pégomas.



Infos Village

INFOS VILLAGE

POLICE MUNICIPALE

PROCÈS VERBAL ELECTRONIQUE

La Police Municipale de Pégomas vient de se doter du PVE (PV électronique). En effet les traditionnels carnets de PV sont amenés à disparaître au profit de ces nouveaux équipements.

Une obligation

Fini le papillon glissé sous l'essuie glace, dorénavant les contrevenants recevront chez eux **l'avis de contravention transmis par la poste**. Ce nouveau système déjà mis en place dans la Police Nationale et la Gendarmerie s'étend désormais aux Polices Municipales qui ont jusqu'à la fin de l'année pour s'équiper.

Le principe

L'agent verbalisateur rentre les données de l'infraction, du véhicule et du contrevenant dans un terminal portable et en fin de service

les données sont télétransmises via une connexion sécurisée au centre de traitements des infractions basé à Rennes (le même qui traite déjà les infractions relevées par les radars automatiques). C'est ce dernier qui se charge de toute la gestion administrative des amendes émises et de leur recouvrement. Ceci facilite grandement le travail administratif de la Police Municipale, ce qui lui permettra d'être plus présente sur le terrain. Le système vient d'être testé avec succès et rentre en service immédiatement.

Une période d'adaptation

Pendant une période transitoire, un papillon signalant qu'une contravention a été dressée à votre encontre pourra être apposé sur le pare-brise mais **cela n'est pas obligatoire**. Les contestations ne seront plus gérées par la Police Municipale mais par l'officier du Ministère Public. Inutile donc de venir au poste de Police ou d'écrire à M. le Maire, les infractions dressées sont gérées uniquement par le C.T.I. de Rennes.

Quelques conseils

Pour éviter ces désagréments, pensez à bien mettre votre disque lorsque vous vous gardez sur une zone bleue, vérifiez si votre attestation d'assurance est bien valide sur votre pare-brise et respectez le Code de la Route afin de ne pas recevoir de missives déplaisantes ... A bon entendeur !



ZOOM SUR LA VIDÉO PROTECTION

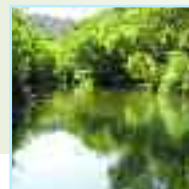
D'autre part, les travaux de mise en place de caméras de vidéo protection sont en cours, les entreprises ont été choisies suite aux appels d'offres, la partie "génie civil" va commencer avec le creusement de tranchées et la pose de fourreaux pour la fibre optique afin de relier ces caméras à la Police Municipale et à la gendarmerie de PEGOMAS.

DÉMÉNAGEMENT EN UN TEMPS RECORD !

Depuis la mi-janvier, la Police Municipale a déménagé dans la salle du château située au **479 boulevard de la Mourachonne**. En effet, l'ancien poste étant situé dans le bâtiment qui sera démolie pour construire le nouveau centre administratif regroupant tous les services, il a fallu trouver un nouveau local pour accueillir la Police Municipale.

Sur place, en un temps record, les services techniques ont réaménagé les locaux afin de les rendre compatibles avec leur nouvelle fonction, à savoir : un sas d'accueil, des archives, des vestiaires et bureaux.

Ce nouveau poste provisoire est idéalement situé à proximité des commerces et parkings dans le quartier du Château qui va bénéficier de patrouilles à pied d'îlotiers afin de sécuriser à la demande des riverains cet axe très fréquenté.



CONCOURS DES MAIRES AUX ETOILES DE MOUGINS



Le duo pégomassois a remporté le 2^{ème} prix du concours des Maires en catégorie "cuisine".

Lors des Etoiles de Mougins, grand concours des chefs cuisiniers, un concours des Maires a été organisé où chacun devait venir avec "son chef".

Le choix a été évident pour Pégomas : Xavier MALANDRAN finaliste 2011 de Masterchef et ancien coiffeur de la commune.

C'est Nicole FERRERO, adjointe aux Affaires Sociales et amie de Xavier qui a remplacé le Maire, pris par une obligation de dernière minute, dans cette épreuve culinaire.

RÉNOVEZ VOTRE LOGEMENT, ON VOUS AIDE...

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Conduite par la communauté d'agglomération Pôle Azur Provence de 2013 à 2015, l'OPAH se poursuit et couvre dorénavant l'ensemble du territoire communautaire et donc toute la commune.

L'OPAH, lancée par la Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence en 2009 en partenariat aux côtés de l'ANAH et de la Région, est reconduite jusqu'en 2015. Depuis 3 ans, plus de 80 propriétaires ont bénéficié d'aides exceptionnelles pour leurs projets de rénovation.

Qu'est ce que l'OPAH ?

- Des aides financières
- Des conseils et un accompagnement gratuit et personnalisé

Quels travaux ?

- Tous travaux visant à améliorer le confort et la qualité du logement : réfection de l'électricité, remplacement des menuiseries, réfection de la toiture, installation d'un système de chauffage, remplacement d'une chaudière...
- Améliorer la performance énergétique du logement et ainsi en réduire les charges
- Adapter un logement au handicap ou au vieillissement de son occupant en permettant le maintien à domicile
- Réhabiliter des logements insalubres présentant un risque pour la santé et la sécurité des occupants.

Attention : Les travaux doivent être réalisés par des professionnels et ne doivent pas commencer avant le dépôt de votre dossier de demande de subvention.

Qui peut en bénéficier ?

- Les propriétaires de logements anciens de plus de 15 ans, qu'ils soient occupants ou bailleurs.
- Dans certains cas, les syndicats de copropriétés.

Où se renseigner ?

Pour vous informer gratuitement sur les aides financières et vous assister dans la mise en œuvre technique de vos projets, prenez contact avec l'équipe d'animation Grasse Développement :

- Par téléphone au 04.97.05.57.50
- Par courrier : Grasse Développement- 4 Rue de la Délivrance
- 06130 GRASSE
- Par mail : contact@grassedevveloppement.fr





Infos Village

INFOS VILLAGE

BUDGET COMMUNAL

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

ÉVOLUTION DES DÉPENSES

	2010	2011	2012	Evolution (2012 par rapport à 2011)
Charges à caractère général <i>énergie, entretien des bâtiments, des routes...</i>	1 000 046 euros	959 240 euros	1 057 415 euros	+ 10,23 %
Autres charges et gestion courante	544 669 euros	633 446 euros	440 499 euros	- 43,80 %
Charges financières <i>intérêts des emprunts</i>	350 154 euros	224 208 euros	216 354 euros	- 3,63 %
Frais de personnel	4 006 167 euros	4 059 089 euros	4 165 400 euros	+ 2,61 %
Frais de personnel net de remboursement	3 679 958 euros	3 877 473 euros	4 006 746 euros	+ 3,33 %

ÉVOLUTION DES RECETTES

	2010	2011	2012	Evolution (2012 par rapport à 2011)
Impôts et taxes	3 891 072 euros	4 234 153 euros	4 206 930 euros	- 0,65 %
Produits des services <i>services payants (halte-garderie, crèche, club ados, concessions des cimetières...)</i>	770 871 euros	795 864 euros	974 353 euros	+ 22,42 %
Dotations et participations <i>dotations de l'Etat</i>	1 202 736 euros	1 235 130 euros	1 222 796 euros	- 1 %
Autres produits de gestion courante	53 756 euros	31 612 euros	25 367 euros	- 19,75 %

QUELQUES EXPLICATIONS POUR 2012...

* L'**excédent** de clôture de l'exercice en fonctionnement s'élève à **1 009 954,83 euros**.

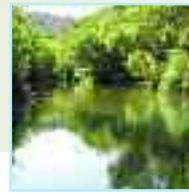
* L'augmentation des recettes émanant du compte "produits des services" résulte d'une régularisation importante des subventions de la C.A.F.

OBJECTIFS 2013

Maintenir le cap en **maîtrisant les dépenses** de fonctionnement et en les optimisant afin de limiter les conséquences des baisses des recettes.

La baisse des recettes est due aux fortes diminutions des subventions, des taxes additionnelles et des droits de mutation.

La commune continuera à investir sans augmenter les impôts locaux dont les taux restent inchangés pour 2013.



BUDGET 2013

INVESTISSEMENT 2013

Le budget d'investissement regroupe les acquisitions et les travaux "neufs".

DÉPENSES

Remboursement d'emprunts	701 175 euros
Immobilisations en cours <i>Construction de la nouvelle salle des fêtes</i>	1 787 500 euros
Immobilisations corporelles	1 816 024 euros
Opérations d'ordre de transfert entre sections	128 912 euros

RECETTES

Dotations, fonds divers et réserves	1 047 358 euros
Subventions	188 974 euros
Opérations d'ordre entre sections	159 742 euros
Produit des cessions	3 000 000 euros

TOTAL : 4 532 678 EUROS

FONCTIONNEMENT 2013

Le budget de fonctionnement regroupe toutes les dépenses obligatoires pour le fonctionnement.

DÉPENSES

Charges de personnel	4 411 090 euros
Atténuation de produits <i>Pénalités pour manque de logements sociaux (Loi S.R.U.)</i>	82 400 euros
Autres charges de gestion	432 933 euros
Charges financières	318 100 euros
Dépenses imprévues de fonctionnement	140 516 euros
Charges exceptionnelles	70 000 euros
Opérations d'ordre de transfert entre sections	159 742 euros
Charges à caractère général	1 329 062 euros

RECETTES

Impôts et taxes	4 425 731 euros
Dotations et participations	1 178 500 euros
Autres produits de gestion courante <i>loyers</i>	28 500 euros
Atténuation de charges <i>contrats aidés</i>	150 000 euros
Produits exceptionnels	21 300 euros
Opérations d'ordre de transfert entre sections	128 912 euros
Produits des services	610 900 euros
Résultat reporté	400 000 euros

TOTAL : 6 943 843 EUROS

RECETTES TAXES 2013

Taxe d'habitation	1 820 981 euros
Taxe foncière (bâti)	1 305 478 euros
Taxe foncière (non bâti)	48 014 euros





Infos Village

INFOS VILLAGE

CÔTÉ MAIRIE

DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX À L'HONNEUR

Plusieurs employés municipaux ont reçu les **médailles d'honneur du travail** par Gilbert PIBOU, Maire de Pégomas et Corinne LESAGE, Directrice Générale des Services :

- **Médailles de Vermeil**, pour 30 ans de service, décernées à Raymond FRATINI (services techniques), Monique BOUREGBA et Annie CARLETTI (services administratifs).
- **Médailles d'Argent**, pour 25 ans de service, décernées à Marie-Thérèse CARBONE (service entretien), Nathalie HUGUET (CCAS), Pierre LOPEZ (services techniques), Christian GIRAUME (service jeunesse) et Philippe WAGNER (police municipale).

Quatre employés municipaux, quant à eux, ont fêté dignement leur **départ à la retraite**... bien méritée et tant attendue : Pierre LOPEZ, Jean-François BAZZANO, Christian POIRIER et Marie-Thérèse CARBONE.



EHPAD LE MAS DES MIMOSAS

Après 18 mois de travaux, l'ouverture de l'extension du Mas des Mimosas a eu lieu les 18 et 19 mars derniers.

Ce nouveau bâtiment, complémentaire de l'Unité de Diététique attenante, permet d'accueillir 23 résidents supplémentaires, ce qui porte la **capacité totale d'accueil à 42 résidents**.

* L'hébergement Classique

* L'unité Protégée pour Personnes âgées Dépendantes. Elle est dédiée à la prise en charge de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées qui présentent des troubles cognitifs et comportementaux.

* L'aide sociale qui permet d'accueillir les plus démunis.

RÉSIDENCE LE MAS DES MIMOSAS
2344, Rte de la Fènerie
06580 Pégomas
Tél. 04 92 97 71 10



* L'hébergement Temporaire accueille des résidents pour une durée limitée.

* L'accueil de jour accueille une à plusieurs journées par semaine des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer vivant à domicile.

* Le pôle d'Activités et de Soins Adaptés accueille les résidents de l'EHPAD souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées avec des symptômes psycho comportementaux modérés.



EHPAD LES JASMINES DE CABROL

Une nouvelle résidence de retraite médicalisée à Pégomas ! La résidence, d'architecture contemporaine et à la décoration raffinée, est composée de **80 chambres individuelles**, réparties sur 2 étages.

Espaces de vie confortables, spacieux et lumineux, terrasses et salons de détente à tous les étages, salle de kinésithérapie, salle de balnéothérapie, espace Snoezelen...

La résidence accueille des **personnes âgées autonomes, semi-autonomes ou dépendantes** pour de courts séjours ou des séjours permanents.

Une **unité protégée est réservée à l'accueil de 14 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.**

Elle propose de nombreuses animations favorisant les échanges entre les personnes accueillies, la créativité et l'ouverture sur l'extérieur, tout en aidant à préserver l'autonomie des résidents.



RÉSIDENCE LES JASMINES DE CABROL
305 chemin de Cabrol - 06580 Pégomas
Tél. 04 97 01 18 18

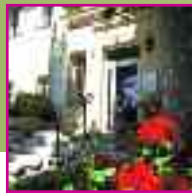


DES CRÉATIONS D'EMPLOIS SUR NOTRE COMMUNE...

Dès son ouverture, 17 emplois ont été créés... et très prochainement le nombre de 20 salariés sera atteint.

Dans quelques mois, ce sont entre 40 et 50 employés qui travailleront quand l'établissement tournera à plein régime.





Infos Village

INFOS VILLAGE

CÔTÉ GENDARMERIE

INSPECTION ET CÉRÉMONIE

Judi 28 mars dernier, la communauté des brigades de gendarmerie de Mandelieu, Pégomas et Théoule sur Mer était inspectée par le chef d'escadron Xavier GILOTEAUX commandant la compagnie de CANNES.

Après une cérémonie militaire au cours de laquelle une médaille d'or de la Défense Nationale et deux félicitations ont été remises à trois personnels, le Capitaine Marc PETIT commandant la communauté de brigades accueillait les élus et chefs de police municipale et rurale des cinq communes de la Communauté de Brigade (Mandelieu, Théoule sur Mer, Pégomas, la Roquette sur Siagne et Auribeau) pour la présentation du bilan d'activité de l'année 2012.



BILAN DE L'ANNÉE 2012

Une année intense qui a connu une légère augmentation de la délinquance générale de 15% et de la délinquance de proximité de 18% par rapport à 2011, année record marquée par l'empreinte du G20.

Mais cette augmentation est à opposer à une forte **progression des taux d'élucidation** de 44% pour la délinquance générale et 81% pour la délinquance de proximité.

Près de 830 arrestations réalisées en étroite collaboration avec les polices municipales des différentes communes dont le Commandant de compagnie a salué l'étroite collaboration avec les 45 gendarmes de la Communauté de Brigade qu'il a félicité pour leur engagement.

Téléchargez, Parcourez, Écoutez l'histoire du

PAYS DE GRASSE

POINT INFO TOURISME

Venez découvrir les deux nouvelles applications du Pays de Grasse (20 communes dont Pégomas) à l'aide de la borne tactile située au Point Information Tourisme. La première application est dédiée aux enfants (sous forme de jeu) et la deuxième aux adultes.

ÇA BOUGE CHEZ LES POMPIERS

RECRUTEMENTS

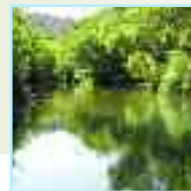
Les sapeurs Tommy et Teddy CATALA ont été recrutés. Ces deux frères habitent la commune et sont déjà formés pour intervenir sur tous types d'interventions.

30 ANS DE BONS ET LOYAUX SERVICES

Le Caporal Chef José CARDOSO a fêté ses 30 ans de services, il est le plus ancien de la caserne. Son travail exemplaire, sa gentillesse et surtout sa disponibilité sans limite depuis des années au service de la population pégomassoise sont incontestables. Il vient de signer un nouveau contrat de 5 ans.

NOMINATIONS AU 1^{ER} JUILLET 2013

Le Sergent Mickaël BOZZANO est nommé au grade de Sergent Chef.
Le Caporal Stéphane HOUOT est nommé au grade de Caporal Chef.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GRASSE

POURQUOI CE REGROUPEMENT ?

La naissance de cette nouvelle communauté d'agglomération s'inscrit directement dans le cadre de la **loi de réforme territoriale du 16 décembre 2010**, qui impose à toutes les communes de France encore isolées de **se rattacher à des structures intercommunales existantes**.

Cette réforme a également pour volonté de **simplifier, clarifier et alléger les structures locales**, de **faire progresser la solidarité territoriale** et de **renforcer la compétitivité des territoires** tout en permettant de réaliser des économies d'échelle.

Dans chaque département, une commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) a été chargée d'élaborer un **schéma départemental de coopération intercommunale** autrement dit une cartographie définissant les périmètres des différentes intercommunalités.

C'est dans ce contexte qu'a été ainsi définie la future Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, **fusionnant les actuels périmètres de la Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence, la Communauté de communes des Terres de Siagne et la Communauté de communes des Monts d'Azur**, soit au total 23 communes : Grasse, Mouans-Sartoux, Pégomas, La Roquette-sur-Siagne, Auribeau-sur-Siagne, Cabris, Peymeinade, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Vallier-de-Thiery, Spéracèdes, Le Tignet, Amirat, Andon, Briançonnet, Caille, Collongues, Gars, Escragnolles, Le Mas, Les Mujouls, Saint-Auban, Séranon et Valderoure.

ENSEMBLE POUR UN TERRITOIRE SOLIDAIRE...

La future Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, héritage d'une réalité historique, culturelle et économique, est le fruit d'un formidable travail qui regroupera près de 100 000 habitants.

Les objectifs affirmés par les 23 maires composant ce nouveau territoire sont de **valoriser les atouts et les ressources** déjà existantes, de **garantir et pérenniser les actions et services proposés par les différentes structures** (services de proximité, offres culturelles, sportives ou éducatives, soutien à l'emploi, développement durable, actions sociales...), et de **développer et renforcer les projets** engagés par les trois communautés existantes.

Que chaque commune puisse bénéficier de l'apport collectif, telle est l'ambition de cette future intercommunalité : **un territoire fort, solidaire, durable** pour un service public efficace et adapté aux besoins de tous les habitants. Un projet, fondé sur l'identité du moyen et haut pays grassois, un nouveau territoire qui donnera aux communes qui le composent un nouveau souffle pour répondre aux attentes de chacun.

La future Communauté d'agglomération du Pays de Grasse sera créée le 1^{er} janvier 2014 en poursuivant un objectif fondamental: l'intérêt général de l'ensemble des habitants des 23 communes concernées par ce nouveau périmètre intercommunal.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GRASSE EN BREF...

23 communes
99 973 habitants

Principales compétences

- Aménagement du territoire
- Développement économique
- Politique de la ville, emploi
- Habitat
- Actions sociales
- Déplacements, voiries
- Environnement, développement durable
- Culture, sport

Gouvernance

70 conseillers communautaires
15 vice-présidents

Dispositif mis en place pour la fusion

- Un conseil des maires composé des 23 maires qui se réunissent à une fréquence régulière.
- Un comité technique composé des techniciens des communes et des communautés.
- Des groupes de travail thématiques réunissant élus et techniciens.



Vie Associative

VIE ASSOCIATIVE

KYOKUSHIN DOJO

COUPE D'EUROPE JUNIOR DE KARATÉ KYOKUSHINKAI EN SERBIE

Le 8 décembre 2012 s'est déroulée à Belgrade la Coupe d'Europe Junior de Karaté Kyokushinkai. Deux combattants, Mathieu CAMOUS et Quentin PEREZ, du Kyokushin Dojo de Pégomas ont été sélectionnés pour représenter la France.

Cette compétition comportait plus de 200 combattants venus de toute l'Europe, particulièrement de l'Europe de l'Est, avec un niveau technique très élevé.

Nos deux combattants ont effectué un très beau parcours : Mathieu CAMOUS remporte son premier combat malgré une blessure qui l'a obligé ensuite à sortir de la compétition. Quentin PEREZ quant à lui a remporté ses deux premiers combats puis est éliminé en quart de finale, aux portes du podium.



OPEN DE FRANCE

Le 27 janvier s'est déroulé l'Open de France de Karaté Kyokushinkai – de 18 ans à Paris organisé par la Fédération Française de Karaté. Cinq jeunes combattants du Kyokushin Dojo de Pégomas étaient présents à cette manifestation, Mathieu CAMOUS, Bastien ALBERT, Bachir DOGUI, Lucas FORTES et Quentin PEREZ, et ont obtenu de très beaux résultats.

Trois podiums, dont une première place pour Quentin PEREZ et deux places de troisième pour Lucas FORTES et Bastien ALBERT.

Pour la troisième année consécutive, Quentin PEREZ finit premier de sa catégorie, belle performance après une deuxième place à l'Open d'Allemagne et un quart de finale à la coupe d'Europe en Serbie.

SOIRÉE CONTES OFFERTE

PAR L'A.P.E-GO!!!

L'association A.P.E-GO !!! a offert aux enfants une soirée contes sur les thèmes de l'eau et de l'environnement accompagnée d'une projection. Initiative très appréciée par le public venu nombreux pour cette première.





U.S.P. SKI & MONTAGNE : 19^{ÈME} TROPHÉE DES PARTENAIRES

Cette amicale et sportive compétition s'est déroulée dimanche 17 mars 2013 à Auron.

C'est sous la neige et une météo capricieuse que les concurrents se sont élancés courageusement sur la piste transformée en "géant" pour l'occasion.

Cette journée était aussi l'occasion de mesurer les progrès réalisés tout au long de la saison de ski et mettre à profit les conseils prodigués par les moniteurs lors des sorties des mercredis et dimanches.

Après l'effort le réconfort, un pot de l'amitié est venu agréablement clôturer cette journée. La présidente, Martine CHASTEL a félicité les compétiteurs et remercié les partenaires et les sponsors du club ainsi que toutes les personnes, venues nombreuses soutenir et féliciter les sportifs.



Remises des récompenses le 5 mai 2013

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS À L'U.S.P KARATÉ

L'implication du club pégomassois aux différentes manifestations du Département et de la Ligue Côte d'Azur a permis à ce dernier de remporter une large moisson de médailles en Championnat Départemental comme en Championnat de Ligue.

Ainsi, de jeunes pratiquants se sont qualifiés à Paris pour le championnat de France.

De plus, le résultat majeur de l'année 2012 reste le grand nombre de ceintures noires :

- 1^{er} dan: GHIBAUDO Julian, MICHOT Lysiane, BELAVAL Hervé, CROIZAT Sébastien
- 2^{ème} dan : BELAVAL Marie, CROIZAT Sophie, WENTZEL Luc
- 3^{ème} dan : CROIZAT Philippe
- 5^{ème} dan : GIORNELLI François

Ces résultats exceptionnels ont été honorés par la présence de M. PIBOU, Maire de Pégomas et Mme THUAIRE, Adjointe aux Sports.

Les trois plus hautes personnalités de la Ligue côte d'Azur étaient également présentes : Mme PEIRONNET, vice Présidente de la Ligue, Présidente du Département Alpes Maritimes, M. ROSADINI, Président du Comité du Var, responsable Régional des grades et M. ROMANO, Conseiller Technique de la Ligue Côte d'Azur.

BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte pour les banques alimentaires effectuée par les associations "le grain de blé" et "le rotary club", les 23 et 24 novembre dernier à Pégomas, devant la grande surface "Super U, s'est élevée à **2,583 tonnes de denrées alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien.**

Ils contribuent à la collecte départementale qui, elle, a atteint 188 tonnes.

Merci aux généreux donateurs.





Vie Associative

VIE ASSOCIATIVE



U.S.P. FOOTBALL - TOURNOI DE PENTECÔTE

Les 18, 19 et 20 Mai 2013, ce fût 3 jours de football non stop sur le complexe municipal Gaston MARCHIVE pour le 36^{ème} Tournoi de Pentecôte de l'U.S PEGOMAS où pas moins de 450 jeunes footballeurs de 9 à 15 ans ont pu se disputer les divers Challenges et Coupes mis en jeu.



Comme chaque année des clubs venus de toutes les régions de France (Isère, Languedoc, Rhône, Paris, Bouches du Rhône, Var, Loire Atlantique et pour la première fois des Antilles !) se sont mesurés aux diverses équipes locales et voisines (A.S Cannes, Mandelieu, Mougins, Cavigal Nice, etc..) dans une ambiance festive et amicale qui a permis à tous ces jeunes d'échanger et de nouer des liens chaleureux autour de leur passion commune, le football !

L'AZURÉENNE, ASSOCIATION DE SPORT ADAPTÉ

DEUX PÉGOMASSOISES À L'HONNEUR

Julie TUR a récolté 3 médailles d'or en différentes nages dont un relais 4x50m nage libre. Charlène JOINDREAU a décroché 2 médailles d'or en deux nages différentes.

Ces deux championnes ont été sélectionnées pour participer au Championnat Régional de natation du sport adapté qui a eu lieu le 2 juin.

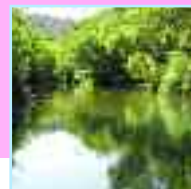
Elles auront peut-être la chance de pouvoir participer ensuite au Championnat de France de natation du sport adapté 2013 qui se déroulera les 22,23 et 24 novembre à Montpellier.

La commune de Pégomas peut être fière de compter chez elle deux super nageuses.



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE NATATION DE SPORT ADAPTÉ À ANTIBES LE 7 AVRIL 2013.

*Julie TUR (ci-dessus)
Charlène JOINDREAU (ci-contre)*



Prochains rendez-vous

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

PÉGOMAS
Fête de la
MUSIQUE
 21 juin 2013
 PLACE DU LOGIS
 21 heures
 GROUPE ROXO

FÊTE DE LA MUSIQUE
 VENDREDI 21 JUIN
 A PARTIR DE 21 HEURES
 SUR LA PLACE DU LOGIS

Miss Pégomas
 Samedi 29 juin
 Place du Logis
 A partir de 19 heures 30
Moules Marinières / Frites
 Tarif : 15 euros (plat, fromage, dessert et vin)
 A partir de 21 heures,
Election de Miss Pégomas 2013
 et bal avec l'orchestre EUROPA.
 * * *
 Repas - Uniquement sur réservations au 04 97 05 25 47.
 Inscriptions Miss Pégomas au 04 97 05 25 45.



RÊVE MAGIQUE

Un grand spectacle convivial pour tous les publics alliant le rêve, la bonne humeur et les **performances artistiques de magie**, mis en scène par Philippe LIGHT.

Un programme exceptionnel avec :

- * Mister John et Adeline (grandes illusions américaines)
- * Valentina vous fera découvrir sa spécialité : le quick change (changement de costume rapide).
- * Les magic Brother's
- * Philippe LIGHT vous entrainera dans son monde poétique où les oiseaux surgissent de nulle part.
- Jack DONAL : présentation et magie humoristique.

DIMANCHE 7 JUILLET

PLACE DU LOGIS
 à 21 heures - Entrée libre

Spectacle offert par
 le Conseil Général



Prochains rendez-vous

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Dance Floor

GÉANT

Vendredi 12 juillet

Place du Logis - de 21 heures à minuit
Offert par la Municipalité de Pégomas

Venez danser sur
les plus grands
hits

des années 80
nos jours !



14 JUILLET

11 heures - Dépôt de gerbe au Monument aux Morts suivi d'un apéritif offert à la population au Jardin de l'Ecluse.

12 heures 30 - **AÏOLI GÉANT & BAL**

au Jardin de l'Ecluse

Tarif : 15 euros (tout compris).

Uniquement sur réservations - 04 97 05 25 47.

FESTIVAL DU CONTE

MARDI 23 JUILLET

DEUX RENDEZ-VOUS

SALLE MISTRAL

18 heures

"LOLI, LA GITANE AUX PETITS OBJETS"

par Julie SAINT-ANDRE

20 heures

"CONTES DE LA FORETS ET DE LA BRUM"

par Christel DELPEYROUX

et au piano

Frédérique KOEBEL-PHALIPAUD



"CHANSONS ÉTERNELLES"

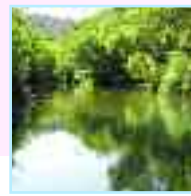
DIMANCHE 11 AOÛT

À PARTIR DE 21 HEURES - PLACE DU LOGIS
OFFERT PAR LA VILLE DE PÉGOMAS

Unique dans la région, le récital de Bernard PERSIA, baptisé justement "chansons éternelles", nous replonge dans l'immense patrimoine du grand répertoire français.

De BÉCAUD à AZNAVOUR, de FERRAT à LAMA, de PIAF à FUGAIN en passant par SALVADOR, GAINSBURG, GUICHARD, HALLYDAY ou BERGER, ce spectacle est un enchantement.





SOIRÉE DES SOSIES VENDREDI 16 AOÛT

Programme

Hommage à **EDITH PIAF**

1^{ère} partie - **JOE DASSIN**

2^{ème} partie - **TRIBUTE DISCO NIGHT**

Rendez-vous à 21 heures - Place Parchois

Buvette et restauration sur place

Organisé et offert par la Municipalité de Pégomas



ENTRÉE LIBRE



CARNABY STREET - 100% BEATLES ET STONES



SAMEDI 24 AOÛT

À PARTIR DE 21 HEURES - PLACE DU LOGIS

Offert par le Conseil Général

Cinq passionnés de l'œuvre des Beatles avec une référence aux Rolling-Stones, nous transportent au cœur des sixties. Pas de mimétisme, seulement de la convivialité, de l'énergie, pour cet "Estival...Carnaby...Street", alternant les rock des premiers albums avec les ballades tout en douceur de Georges Harrison ainsi que les chansons mythiques de la période "psychédélique".

Des grands succès mais aussi des surprises "hors des sentiers battus" et une référence aux Stones, compagnon d'époque des Beatles.

FÊTE DU CANAL DE LA SIAGNE

Créée en 2006 par le SICASIL et soutenue par la Lyonnaise des Eaux, la Fête du Canal de la Siagne connaît un franc succès.

Rendez-vous le **samedi 7 septembre** entre 10 heures et 18 heures. Au programme, activités et animations pour tous.

Programme et inscriptions aux activités sur le site www.sicasil.com

ASSOCIATIONS EN FÊTE SAMEDI 14 SEPTEMBRE

DE 14H À 18H - STADE G. MARCHIVE

Retrouvez toutes les activités que les associations pégomassoises proposent tout au long de l'année, au travers de stands, démonstrations et initiations...



Travaux TRAVAUX

PONT DE SIAGNE

MISE EN PLACE D'UN PONT PROVISOIRE



Depuis la mi-novembre, le pont provisoire a été mis en service et régulé par un feu tricolore permettant une **circulation alternée**.

La fin des travaux du nouveau pont, effectués par le Conseil Général est prévue pour le mois de mai 2014.

BRÈVES

* **Création d'un jardin d'enfants** : l'appel d'offre a été lancé, les entreprises ont été choisies. Les travaux commencent en juin.

* **La démolition du hangar Hortus** abritant l'ancienne salle des fêtes et certains services municipaux est en train d'être démolie afin d'**accueillir le nouveau centre administratif**.

* Création de **dos-d'âne** avenue du Castellaras et route de Tanneron.

* **Travaux sécuritaires** : Installation de panneaux signalétiques, miroirs, arceaux, bornes, et création de trottoirs et passage piétons à Cabrol.

SERVICES MUNICIPAUX

CRÉATION D'UNE BRIGADE D'INTERVENTION RAPIDE

Depuis le 1^{er} avril, deux agents ont été recrutés au sein des services techniques à 20 heures par semaine, Denis WOJCIECHOWSKI et Gérard BULLIER, afin d'effectuer les travaux nécessitant une intervention rapide : pose de poteaux et panneaux, petites maçonnerie, peinture routière...

ARROSAGE DES POTENCES ET DES ESPACES VERTS...

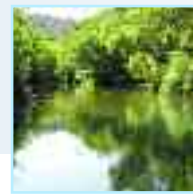
Depuis le 1^{er} mai, Dominique HUSSON a été embauché en contrat de 20 heures pour compléter l'équipe des espaces verts.

Il est en charge de l'arrosage des nombreuses jardinières et potences de la commune.

NOUVEL ÉQUIPEMENT À L'ÉCOLE MARIE CURIE



Pendant les vacances de Pâques, un **préau avec isolations thermique et phonique** a été monté dans la cour de l'école.



ZOOM SUR LES GORGES DE LA MOURACHONNE

Vous êtes nombreux à utiliser cette route pour vous rendre à Mouans Sartoux et rencontrez bien souvent des **problèmes de croisements**.

Il est important de rappeler que cette route est départementale et donc **en charge du Conseil Général**. La mairie est intervenue à de multiples reprises auprès de ces services pour ce dossier.

Cependant **de gros inconvénients résulteraient de ces travaux** :

* L'élargissement de cette voie de circulation nécessite d'importants travaux et représentent un **coût considérable** pour le Conseil Général.

* Une **augmentation importante du nombre de poids lourds** traversant le village, et notamment le quartier du château, serait à prévoir.



CONTAINERS ENTERRÉS

La communauté d'agglomération Pôle Azur Provence a financé les travaux d'installation de containers enterrés à l'entrée du parking San Niccolò.



BRÈVES

* **Côté boulo-drome** : des jeux de boules vont être créés et l'utilisation de l'espace repensé. Ceci permettra également la création de places de stationnement sur le parking Gaston Marchive.

* **Création de dos d'âne** : face à la dangerosité grandissante pour les piétons et les riverains, trois dos d'âne seront prochainement posés, boulevard de la Mourachonne.

AMÉNAGEMENTS DE LA SALLE MISTRAL



AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Un muret longeant l'avenue Frédéric Mistral a été construit par les services techniques. Prochainement, des cyprès vont être plantés le long de l'avenue de la nouvelle salle.

AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

L'aménagement intérieur a commencé. Cette année, l'investissement concerne le mobilier : scène fixe, tribune télescopique, pont lumière, rideaux, écran de projection...



Retrospective

RETROSPECTIVE

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE



TÉLÉTHON SAMEDI 8 DÉCEMBRE



Loto géant organisé au profit du Téléthon... une salle comble et de beaux bénéfices reversés à l'AFM !
La ville de Pégomas a reversé la somme de **6 628 euros** avec la collaboration des nombreuses associations de la commune qui se sont mobilisées à ses côtés.

MARCHÉ DE NOËL

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

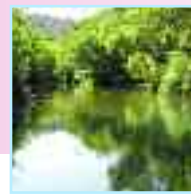


VOEUX DU MAIRE SAMEDI 12 JANVIER



À l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux à la population, Gilbert PIBOU, Maire de Pégomas a accueilli de nombreux élus des communes voisines et a inauguré la nouvelle salle des fêtes nommée "Mistral".





FÊTE DU MIMOSA

SAMEDI 26

& DIMANCHE 27 JANVIER



Rétrospective

FÊTE AU CHÂTEAU

DIMANCHE 21 AVRIL



CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

Une cérémonie haute en couleurs avec la participation de la classe de CM1/CM2 de Mme BRICHE et de M. ZARAGOSA qui en a fait la clôture avec un chant de Grégoire sur la liberté et la tolérance...





JEUNESSE

ECOLE MARIE CURIE

DU NOUVEAU DANS UNE CLASSE...

Pendant les vacances de Pâques, la mairie de Pégomas a acheté et installé un **tableau numérique** dans la classe de CE1 de Mme COULON.

Cette nouvelle technologie permet un travail collectif interactif : exercices pédagogiques et activités à thème... Les élèves se sont rapidement adaptés et se montrent encore plus motivés pour passer au tableau !



LES ACTIVITÉS DU PÉRISCOLAIRE, TOUJOURS PLUS INNOVANTES !

Les activités proposées aux enfants dans le cadre du périscolaire, sont préparées en début d'année par les 12 animateurs permanents, et sont toujours aussi variées.

Les élèves de 6 à 12 ans ont pris plaisir à participer aux différents ateliers : découverte des panneaux solaires, des insectes, jeux de balles et traditionnels jeux de cour...



DES CHIFFRES PERTINENTS

79, c'est le nombre de personnes qui travaillent aux écoles, aux périscolaires, à la crèche... et qui dépendent du service éducation, petite enfance et jeunesse de la mairie.

708, c'est le nombre d'enfants scolarisés en élémentaire.

658, c'est le nombre d'enfants inscrits en cantines.

435, c'est le nombre d'enfants inscrits en périscolaires (matin, midi et soir).

80, c'est le nombre d'enfants qui utilise le ramassage scolaire (2 lignes de bus).

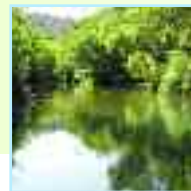
227, c'est le nombre d'enfants inscrits au collège Les Mimosas de Mandelieu.

100, c'est le nombre d'adolescents inscrits au service jeunesse.

OUVERTURES DE CLASSES

Au vu des effectifs, 708 élèves, l'Inspection Académique a octroyé à la commune de Pégomas, trois nouveaux postes de professeurs des écoles permettant respectivement trois ouvertures de classes réparties de la manière suivante :

- * une classe à l'école maternelle Jules Ferry
- * une classe à l'école élémentaire Marie Curie
- * une classe à l'école élémentaire Jean Rostand.



RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Le nouveau ministre de l'éducation Vincent Peillon a, dès son installation, fait part de sa volonté de réformer les rythmes scolaires avec l'adoption de la semaine de 4,5 jours à la place de la semaine de 4 jours.

Dix mois après cette annonce, ce projet reste en partie flou bien que le décret soit paru le 26 janvier 2013.

AXES PRINCIPAUX DE LA RÉFORME

- mercredi matin scolarisé
- jours d'école raccourcis
- vacances d'été raccourcies

A ce jour, le mercredi matin est acté et clair. La confusion demeure concernant les jours d'école raccourcis : qui fera quoi et avec quels moyens de 15h30 ou 15h45 à 16h30?

Quant aux vacances d'été raccourcies, cette partie là de la réforme semble être abandonnée ou en tout cas remise à plus tard.

LES COMMUNES ONT LE CHOIX ENTRE 2013 ET 2014

Quoi qu'il en soit le Président de la République devant la réticence de nombreux Maires, d'enseignants, voire de parents, a décidé de donner le choix aux communes de passer à la semaine de 4,5 jours soit à la rentrée 2013 soit à la rentrée 2014.

Le conseil municipal de Pégomas a voté le 24 février 2013, à l'unanimité, le report des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014.

QUELQUES EXPLICATIONS

De nombreux arguments ont plaidé en faveur d'un report de la réforme à la rentrée 2014 :

1. La rentrée 2013 verra 3 ouvertures de classe au vu des prévisions d'effectifs ; ce qui veut dire qu'il nous faudra

accueillir dans les meilleures conditions et avec la même organisation, les nouveaux enfants que ce soit dans les classes au périscolaire ou au centre de loisirs.

2. Certaines tarifications devront être revues par la commune et avalisées par la CAF, ce qui prend du temps.

3. Une nouvelle organisation devra dans une certaine mesure avoir l'aval de la Direction de la Jeunesse et des Sports pour les quotas d'encadrement, le nombre de sites et de directions.

4. L'incidence financière pour le budget communal et celui de la Caisse des Ecoles sera importante avec une augmentation sensible du personnel et du transport scolaire. Une première estimation de coût supplémentaire (par rapport à l'existant) est causée par le mercredi matin scolarisé ainsi que les journées de classe raccourcies d'une heure. Cette augmentation a été estimée entre 80 000 et 100 000 euros.

5. Une insuffisance de l'aide de l'Etat par rapport aux dépenses engendrées. Cette aide doit encore être précisée quant aux montants et aux délais. De plus elle ne sera pas pérenne.

6. Une perte de recettes du mercredi matin pour le centre est prévue (aucune contribution des parents et moindre cofinancement de la CAF) sauf l'apparition de nouvelles contributions que nous ne connaissons pas aujourd'hui.

7. Les parents et les associations doivent pouvoir bénéficier d'un délai important pour s'organiser ou se réorganiser.

Pour au moins toutes ces raisons, il nous a semblé prématuré de choisir la rentrée 2013 pour le changement des rythmes scolaires.

"POUR UN COLLÈGE À PÉGOMAS"



Ce sont près de 80 parents d'élèves, représentants d'associations et élus de Pégomas, Auribeau et la Roquette qui se sont mobilisés le 9 mars dernier pour soutenir et encourager le projet du collège à Pégomas.



JEUNESSE

LA COQUILLE

CRÈCHE FAMILIALE, COMMENT ÇA MARCHE?

- * Les enfants de 2 mois 1/2 à 3 ans sont accueillis au domicile de l'assistante maternelle agréée par le service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Général, qui procède à des contrôles annuels.
- * Dix assistantes maternelles dépendent de la crèche municipale et accueillent en moyenne 2 à 3 enfants chacune, soit 30 enfants à ce jour.
- * Horaires d'accueil des enfants : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
- * Domiciles des assistantes maternelles équipés par la crèche pour l'accueil des enfants : lits, jouets, équipements bébé...
- * Repas du midi pour les enfants préparés par les assistantes maternelles.
- * Inscriptions sur rendez-vous auprès de la directrice Corinne PUJOL.
- * Tarifs : fixés en fonction du coefficient familial, des heures de garde et de la composition familiale.
- * Sorties incontournables des assistantes maternelles :
 - une matinée par semaine, elles se retrouvent avec les enfants à la salle de Dojo pour la pratique d'activités de motricité.
 - deux matinées par semaine, les enfants sont amenés dans les locaux de la crèche afin qu'ils puissent partager un moment en collectivité.
 - participation des enfants aux manifestations à thèmes telles que le carnaval, la chasse à l'oeuf, arbre de Noël...



HALTE GARDERIE, COMMENT ÇA MARCHE?

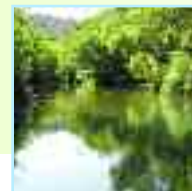
- * Accueil des enfants de 1 an jusqu'à l'âge de la scolarité.
- * Horaires d'accueil des enfants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 sauf le mercredi après midi.
- * L'accueil des enfants se fait dans les locaux de la Coquille qui sont adaptés à leur âge. Ils sont encadrés par des professionnels de la petite enfance : une auxiliaire puéricultrice, deux CAP petite enfance et un agent d'animation.

LE RÔLE DE LA DIRECTRICE

Corinne PUJOL est responsable de la gestion pédagogique, logistique, administrative et financière de la structure.

Elle assure également les relations avec les différents partenaires : C.A.F., Conseil Général, pédiatres et psychologues.





VISITE EN MAIRIE

Comme chaque année, dans le cadre des leçons d'instruction civique, la classe de M. SALTZMANN est venue en mairie découvrir les rouages de cette institution. Au programme : visite et explications des services municipaux, rencontre avec le maire et présentation du conseil municipal.



LES PROJETS DE L'ÉTÉ

- * Des travaux d'insonorisation et d'isolation phonique sont prévus dans le hall de l'école maternelle Jules FERRY.
- * La cour de l'école maternelle Jules FERRY accueillera de nouvelles structures de jeux pour la rentrée scolaire.

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LA SALLE 3D

Les locaux de la salle 3D ont été transférés à proximité du microsite au complexe Gaston Marchive.

Ce nouvel environnement offre un lieu de rencontre plus convivial, sécurisé et adapté à la jeunesse : terrains de foot, de volley et espaces verts.

La salle reste équipée de babyfoot, consoles de jeux, accès internet... tout pour privilégier les rendez-vous des ados.

Les horaires d'accueil et le numéro de téléphone restent inchangés.



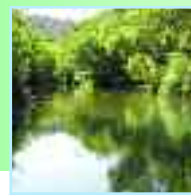
CROSS À PLAN SARRAIN

Le mercredi 22 mai a eu lieu le cross des écoles à Plan Sarrain.

Une véritable compétition pour les enfants et les instituteurs qui se sont entraînés durant plus d'un mois dans l'espoir d'être les meilleurs.

BRÈVES

- * Deux classes de l'école maternelle Jules FERRY ont été repeintes.
- * Une bibliothèque a été aménagée à l'école maternelle Jean ROSTAND.



Environnement

ENVIRONNEMENT

LE SIVADES COMMUNIQUE...

COMCOURS « TRIEZ, C'EST GAGNÉ ! »

Très attendu par les habitants, le Concours Triage au sort que le SIVADES organise depuis 5 ans en partenariat avec la société EHOL et la Ville de Cannes, revient en 2013 pour sa 6ème édition ! NOUVEAUTE : il s'étend cette année sur les 12 communes membres de son territoire* !

Cet engouement exceptionnel de la population reflète chaque année une forte implication et une véritable sensibilité de la population à l'égard de son environnement. Le concours a même reçu la **valeur d'exemple à l'échelle nationale par Eco-Emballages**, qui souhaite progressivement inciter d'autres Collectivités à mettre en place ce concept porteur.

Du lundi 20 mai au vendredi 14 juin 2013, grâce à leurs bouteilles plastiques transparentes, la population résidant sur le territoire des 12 communes du SIVADES, aura la possibilité de participer au concours en vue de remporter plus **d'une centaine de cadeaux** mis en jeu par les enseignes partenaires.

Pour tenter sa chance, la règle reste inchangée : les citoyens

invités à **déposer durant cette période leurs bouteilles en plastique transparentes** dans leur dispositif de collecte sélective, en y glissant le flyer ou bien sur papier libre avec leurs coordonnées (*nom, prénom, n° de téléphone, adresse postale et email*).



Avis à tous les Pégomassois ! Du 20 mai au 14 juin, l'ensemble des points de collecte de tri sélectif se transforme en borne de jeu et chaque bouteille est une chance d'être tiré au sort ! Autrement dit, plus les habitants déposeront de bouteilles adressées, plus ils augmenteront leur possibilité de remporter un cadeau. Alors tous à vos bouteilles !

DÉCHETTERIE DE PÉGOMAS

CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès est gratuit pour tous les particuliers résidant dans les Communes suivantes : Auribeau, Cannes, Cabris, Grasse, Le Tignet, Pégomas, Peymeinade, Saint Cézaire, Saint Vallier, Spéracèdes.

L'accès est payant pour les professionnels, selon une grille tarifaire.

Au delà de 3 tonnes annuelles d'apports, les dépôts des particuliers sont également facturés à ces mêmes tarifs.

Numéro vert SIVADES
0800 506 586

LORS DE VOTRE PREMIÈRE VISITE

* **Particuliers** : Vous devez vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du certificat d'immatriculation du véhicule.

* **Professionnels** : Vous devez vous munir d'une pièce d'identité, d'un certificat d'identification de l'entreprise, d'un justificatif de localisation / taxe professionnelle, d'un certificat d'immatriculation du véhicule.

Ayez le réflexe "déchetterie",
c'est gratuit et un acte civique.

HORAIRE D'OUVERTURE

Du lundi au samedi :
de 8h à 12h et de 14h à
17h

VOUS Y RENDRE

"La Fènerie"
Route de Pégomas
06580 Pégomas